

Transfert des acquis de formation d'une discipline à une autre.

C. Renoult et R. Wittorski

Cette communication repose sur l'idée que l'application de la méthode de remédiation cognitive peut avoir des effets positifs sur des personnes en formation continue et surtout que pour en tirer un bénéfice complet le formateur peut inciter aux transferts des capacités¹ acquises lors de ces séances vers un autre champ disciplinaire, ici le Français. C'est pourquoi, un fichier d'activités a été créé pour faciliter le transfert entre les ARL et cette matière (en particulier l'argumentation et le vocabulaire)

Mais tout d'abord, nous passerons par la présentation de la **notion d'éducabilité cognitive**.

1. l'aspect historique.

L'éducabilité cognitive ou éducabilité de l'intelligence n'est pas une notion nouvelle : Binet, en 1909 insistait déjà sur le rôle du pédagogue dans la redynamisation du fonctionnement mental ; en 1945, Feuerstein mettait au point son programme d'enrichissement instrumental (le PEI) pour favoriser les apprentissages chez les jeunes Israéliens mais son essor en France est plus récent (années 70-80). Cette période voit en effet grossir l'effectif des stagiaires en formation continue : il faut permettre à l'homme de s'adapter aux mutations technologiques rapides et favoriser les apprentissages chez les publics en difficulté.

2. les fondements idéologiques et pédagogiques.

Moal (1987) affirme que « *parler d'éducabilité cognitive, c'est assumer l'idée que l'individu ne fonctionne pas à son niveau maximal, que pour des raisons liées à son histoire, le développement de ses compétences cognitives n'a pas été optimal et qu'il est possible par un traitement approprié de remédier à cet état de faits.* »

De plus, Sorel (1992) précise que les méthodes de remédiation cognitive reposent entre autres sur ces postulats suivants :

- chaque individu est *éducable*, c'est-à-dire qu'il est capable de développer des apprentissages

¹ Nous entendons ici par capacité une disposition à agir (acquise) qui s'apparente à une méthodologie applicable à un grand nombre de situations. Sa mise en œuvre dans une situation particulière est assortie de la mobilisation de savoirs ou connaissances et traduit alors la production d'une compétence fortement contextualisée au sens où elle prend une forme particulière qui traduit son adaptation/finalisation par rapport à la situation qui la convoque.

- le développement de son intelligence est réalisable grâce à son *adaptabilité* et à sa *flexibilité*.
- les *outils de la pensée* sont le produit de toute une *construction réalisée en interaction avec l'environnement physique et social*.
- La *modifiabilité* de l'individu : l'homme a besoin pour se développer d'intégrer des structures externes et dans cette perspective dynamique, l'évolution des éléments internes se réalise en rapport étroit avec l'environnement.
- L'éducabilité est déterminée par les *interventions éducatives du médiateur*. Celui-ci organise l'élaboration de la réponse par le sujet, lui en fait prendre conscience afin qu'il trouve des *principes de généralisation* qui lui permettront d'opérer un ou plusieurs transferts.

Ainsi, il s'agit de donner à la population en difficulté des moyens d'apprendre à apprendre lui permettant « *d'acquérir une méthode, une attitude qui permettent au sujet d'organiser la situation d'apprentissage, de la structurer de manière à pouvoir faire appel aux moyens perceptifs, cognitifs, affectifs, susceptibles de l'aider à organiser sa réponse* ».

3. les ARL et le PEI.

Les séances sont relativement courtes (1h à 1h30) car elles demandent une forte concentration et sont à renouveler si possible plusieurs fois par semaine. Un support graphique est distribué aux stagiaires afin qu'individuellement, ils résolvent le problème posé (ARL) ou répondent aux questions (PEI). Après un court temps de réflexion, chaque personne est invitée à exposer sa méthode de résolution qu'elle ait abouti ou non. Cette phase de verbalisation développe particulièrement la *métacognition*, définie par Chartier et Lautrey comme « *contrôle qu'un système cognitif peut avoir de lui-même et de son propre fonctionnement.* » Ainsi, des différences sont notées dans la performance dans le raisonnement, dans le choix de la stratégie au moment du traitement de l'information. La confrontation des diverses stratégies permet donc à chacun d'analyser son acte mental et de le comparer aux autres.

La réalisation du fichier repose donc sur les principes énoncés ci-dessus et en particulier met l'accent sur l'intervention éducative du formateur qui tente de faciliter les transferts.

1. sa composition.

Chaque module comprend donc une série de fiches construites sur le modèle des ARL et une autre qui propose des situations propres à l'apprentissage du Français.

L'ensemble des ARL s'intéresse au développement logique des individus (tel que Piaget a pu le définir en présentant les différents stades) et propose des activités de raisonnement qui concernent le niveau des opérations concrètes et le niveau des opérations formelles.

Les modules font travailler les notions de :

- combinatoire
- classification
- proportionnalité
- inclusion
- transitivité
- arbre généalogique
- implication

Pour l'instant, notre fichier ne contient que les modules sur la classification, l'inclusion et la transitivité.

Par exemple, pour la classification avec l'utilisation d'un tableau à double entrée, en Français, on peut apprendre à classer des idées sur les séjours à la mer ou à la montagne en tenant compte des avantages et des inconvénients qui leur correspondent.

Pour l'inclusion, on peut apprendre à distinguer les idées qui sont pertinentes par rapport à un sujet et à rejeter celles qui sont hors-sujet, on peut aussi sélectionner celles qui pourraient servir de transition parce qu'elles comportent deux caractéristiques. Le même raisonnement peut-être suivi pour décider d'intégrer des mots dans un champ lexical (ensemble de termes associés à un thème). A l'inverse, on peut déterminer un terme englobant pour représenter toute une liste de mots.

Quant à la transitivité, elle peut s'appliquer au Français dans la reconstitution de textes. Le stagiaire peut à partir de phrases dans le désordre en se repérant grâce aux dates, aux liens logiques, aux mots de reprise (pronoms personnels) reconstruire le texte. Ce raisonnement peut aussi servir à ranger les idées de la moins importante à la plus importante.

2. son utilisation.

Selon la logique de la remédiation cognitive, on commence par travailler sur une fiche ayant trait aux ARL pour dégager un raisonnement efficace. ***Cette nouvelle compétence se transforme alors en capacité dès lors qu'elle peut s'appliquer à un autre champ. Ici, le rôle du formateur est donc de faire prendre conscience au stagiaire de son activité cognitive***

pour qu'il puisse utiliser la même stratégie dans un autre cadre, ici les exercices de Français.

Cependant, dans un contexte industriel où le personnel était amené à développer des capacités transversales, la formation devait reposer sur les ARL. Ce qui rebutait énormément les stagiaires qui préféraient le Français. Pour pallier cette difficulté liée à la forte dépendance à l'égard du champ, le fichier a été utilisé dans l'ordre inverse : en partant de situations issues du Français, nous avons dégagé les raisonnements qui étaient transférables aux autres exercices et bien sûr au milieu professionnel.

Nous avons ici présenté une démarche qui travaillait particulièrement un type de transfert qu'il conviendrait maintenant de situer parmi les conceptions et pratiques de transfert habituellement rencontrées. En effet, cette notion a fait l'objet de nombreux travaux dans le champ de l'éducation (notamment autour du « transfert de connaissances », citons par exemple, ceux de Gagné, Anderson, Toupin...). Elle revêt plusieurs significations selon ses usages tant sociaux que théoriques. On parle tour à tour **de transfert communication** (au sens du modèle du tutorat par exemple : le tuteur transfère à son tuteur une pratique par l'explicitation ou la mise en mots de celle-ci), **de transfert application** (au sens de l'utilisation de connaissances acquises antérieurement dans une situation nouvelle ou au sens du passage du cours aux exercices), **de transfert transformation ou déplacement** (au sens de la réutilisation par un même individu d'une capacité dans un autre contexte : son investissement en compétence prend alors une forme particulière par rapport à l'originale). Nous pourrions dire que les transferts communication et transformation/déplacement portent plutôt sur des « *outils-processus* » (capacités ou compétences, par exemple) alors que le transfert application porte davantage sur des « *outils-états* » (connaissances, par exemple). Par ailleurs, les travaux classiques autour du transfert mettent en lumière une ligne de fracture très nette entre l'espace-temps de l'acquisition et l'espace-temps de l'utilisation ou de l'investissement des connaissances par exemple, dans les pratiques. Aujourd'hui, certaines évolutions des formes de formation ont tendance à revisiter cette analyse : l'espace-temps de l'acquisition et de l'utilisation apparaissant parfois conjoints, tendant ainsi à remettre en cause la notion de transfert au sens classique : mentionnons l'exemple des formations intégrées au travail mais aussi de la démarche évoquée ici.

Bibliographie :

Moal, A., L'approche de l'éducabilité cognitive par les modèles du développement cognitif, un détour nécessaire, Education permanente, n°88-69, p67-87.

Sorel, M., La problématique de l'éducabilité cognitive, conférence du 19 février 1992, IRTS, Canteleu (76)